

Baromètre UBS des caisses de pension

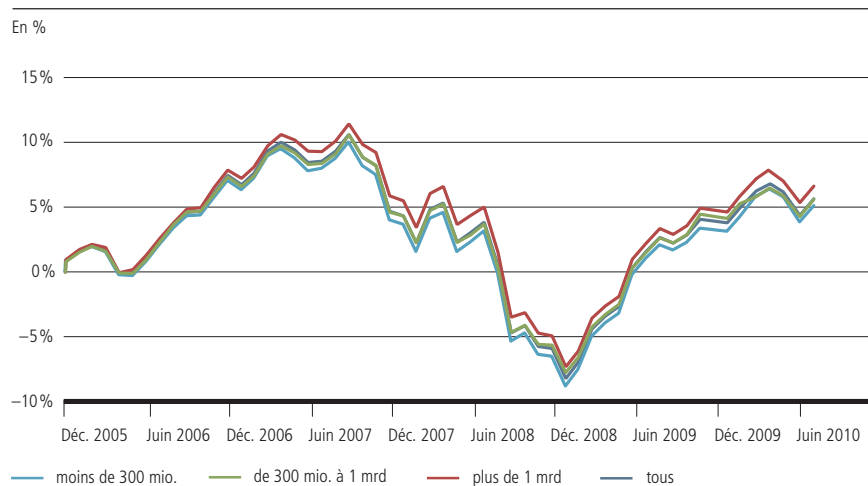
Placements de capitaux en juillet 2010

Performances

	CP moins de 300 mio.	CP de 300 mio. à 1 mrd	CP plus de 1 mrd	CP toutes
Jan 2010	-0.22%	-0.33%	-0.28%	-0.26%
Fév 2010	1.05%	1.16%	1.15%	1.10%
Mar 2010	1.38%	1.36%	1.44%	1.39%
Avr 2010	0.38%	0.44%	0.50%	0.42%
Mai 2010	-0.69%	-0.75%	-0.70%	-0.71%
Juin 2010	-2.18%	-1.88%	-1.59%	-1.97%
Jui 2010	1.26%	1.33%	1.27%	1.28%
Aug 2010				
Sep 2010				
Oct 2010				
Nov 2010				
Déc 2010				
An	0.93%	1.29%	1.76%	1.21%

Après deux mois de performances négatives, les caisses de pension suisses ont à nouveau dégagé une performance positive de 1,28% en juillet. La performance cumulée pour 2010 s'élève ainsi à +1,21%. Le rétablissement des marchés actions et le raffermissement de l'euro en juillet ont particulièrement compté dans ce résultat positif. Les obligations et l'immobilier y ont également contribué.

Performances cumulées depuis 2006



Source: UBS

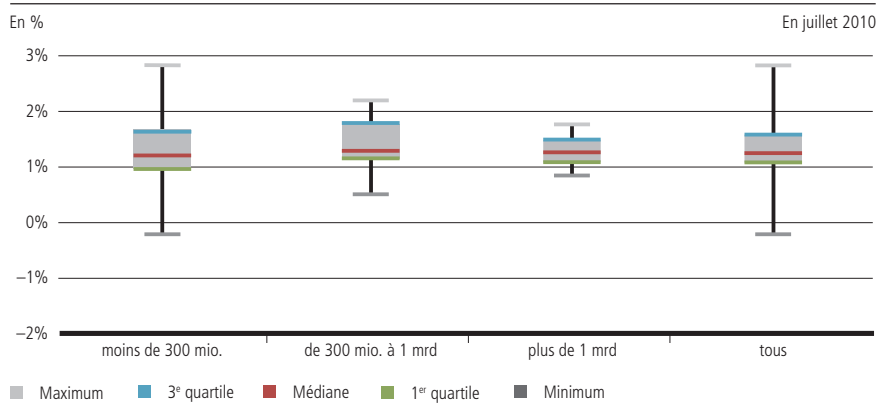
Le rendement cumulé depuis 2006 s'élevait à +5,3% au 31 juillet 2010. Les institutions dont le patrimoine s'élève à plus de 1 mrd de CHF ont enregistré le meilleur résultat de placement sur cette période, à savoir +6,8%. Celles dont la fortune est inférieure à 300 mio. de CHF, en revanche, arrivent en queue du peloton, avec une performance cumulée de +4,7%.

Fourchettes des performances en juillet 2010

	CP moins de 300 mio.	CP de 300 mio. à 1 mrd	CP plus de 1 mrd	CP toutes
Maximum	2.73%	2.11%	1.76%	2.73%
3 ^e quartile	1.57%	1.72%	1.47%	1.52%
Médiane	1.16%	1.24%	1.25%	1.20%
1 ^{er} quartile	0.95%	1.11%	1.08%	1.04%
Minimum	-0.20%	0.49%	0.85%	-0.20%

Comme ces derniers mois, de grandes différences peuvent être constatées au niveau des résultats de placement des caisses de pension en fonction de leur taille. Les grandes institutions affichent la plus faible dispersion entre les performances extrêmes et les rendements des 3^e et 1^{er} quartiles. A l'inverse, les petites caisses de pension présentent les plus grandes fluctuations.

Fourchettes des performances

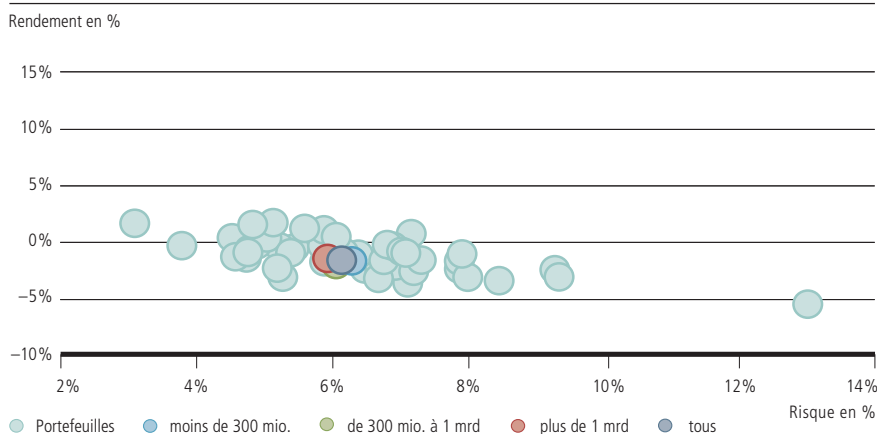


Ratios historiques risque/performance (annualisés)

	CP moins de 300 mio.	CP de 300 mio. à 1 mrd	CP plus de 1 mrd	CP toutes
Performance annualisée	-0.96%	-1.03%	-0.78%	-0.92%
Ecart-type	6.36%	6.17%	6.02%	6.23%
Ratio de Sharpe	-0.34%	-0.36%	-0.33%	-0.34%

Le rendement annualisé de toutes les caisses de pension s'est amélioré de -1,60% à -0,92% par rapport au mois précédent. Les grandes fondations de prévoyance n'ont pas seulement – comme déjà évoqué – réalisé une meilleure performance, mais présentent également un risque plus faible que celui des petites et moyennes institutions.

Diagramme des ratios historiques risque/performance (annualisés)



Source: UBS

Ces 36 derniers mois, les caisses de pension à risque plus important ont dégagé des performances légèrement inférieures à celles des caisses à faible risque. Autrement dit, elles n'ont pas été indemnisées de manière appropriée pour le risque encouru.

Performances par catégorie d'actifs

	CHF	Obligations ME	Suisse	Actions Etrangères	Immeubles	Hedge funds
Jan 2010	0.76%	1.13%	0.20%	-2.36%	0.12%	0.25%
Fév 2010	0.73%	1.13%	2.00%	2.33%	-0.04%	0.40%
Mar 2010	0.15%	-1.34%	5.18%	4.71%	1.15%	0.17%
Avr 2010	0.26%	1.87%	-1.14%	2.59%	0.53%	1.38%
Mai 2010	1.04%	2.34%	-4.76%	-3.36%	0.35%	0.82%
Juin 2010	0.16%	-4.00%	-2.20%	-8.58%	-0.75%	-3.05%
Jui 2010	0.20%	1.50%	1.71%	4.59%	1.23%	-1.25%
Aug 2010						
Sep 2010						
Oct 2010						
Nov 2010						
Déc 2010						
An	3.34%	2.50%	0.68%	-0.82%	2.60%	-1.34%

A l'exception des hedge funds, toutes les catégories de placement ont affiché une performance positive en juillet. Les caisses de pension ont bénéficié du redressement des principaux marchés actions en juillet. Le raffermissement de l'EUR face au CHF a induit des effets positifs sur la performance des obligations en ME et des actions étrangères. Les obligations en CHF ont pour la septième fois consécutive contribué de manière positive au rendement. Sur l'ensemble de l'année, les obligations en CHF et l'immobilier présentent les performances les plus élevées, devançant les obligations en ME.

Perspectives pour les mois à venir

Politique de placement

Nous privilégions toujours les actions et les obligations d'entreprises par rapport aux liquidités et aux emprunts d'Etat. Les valorisations restent attrayantes et les données économiques fondamentales continuent d'annoncer une hausse des bénéfices des entreprises. Concernant les matières premières, nous prévoyons une stagnation, alors que nous sommes quelque peu plus optimistes pour l'or. Le métal jaune devrait, en effet, retrouver des couleurs en raison de l'augmentation des risques liée à l'endettement croissant des Etats.

Emprunts

La hausse prévue des rendements et le surendettement de la plupart des pays industrialisés n'incitent guère à investir dans les obligations d'Etat. Les caisses de pension devraient envisager de vendre les emprunts d'Etat de longue durée et les remplacer par des titres à échéance courte ou moyenne ou des floaters. Les emprunts des marchés émergents, les emprunts d'entreprises et les emprunts à haut rendement constituent d'autres alternatives qui devraient permettre de profiter de la croissance économique et de la hausse des bénéfices des entreprises.

Actions

Les actions de la zone euro sont avantageusement valorisées en comparaison internationale. En particulier, les titres allemands pourraient bénéficier d'une conjoncture intérieure plutôt solide et de la forte demande en provenance de l'Asie. Les investisseurs orientés sur le long terme devraient exploiter le potentiel encore important des pays émergents. La croissance de l'économie chinoise est certes appelée à ralentir ces prochains mois en raison des mesures prises par le gouvernement, mais les pays émergents devraient connaître encore quelques années d'expansion supérieure en moyenne à celle des pays industrialisés.

Monnaies

Nous privilégions le CHF et les monnaies des pays producteurs de matières premières (CAD, AUD, NZD et NOK), ainsi que celles des pays émergents. Les monnaies des grandes économies (EUR, USD, GBP et JPY) subissent l'influence négative des restrictions budgétaires. En principe, les caisses de pension devraient couvrir systématiquement le risque de change des emprunts et des placements alternatifs.

Explications/glossaire

Mesure de la performance

Les performances indiquées sont des rendements nets après déduction des frais et commissions et prise en compte des impôts à la source remboursables. Elles sont calculées selon la méthode des «Time Weighted Returns» avec des évaluations intermédiaires quotidiennes des flux de fonds et sur la base de la moyenne géométrique à long terme. Les performances des fonds analogues sont déduites des performances moyennes respectives. En cas de changements ultérieurs – résultant p. ex. de cours d'évaluation disponibles avec retard pour des placements alternatifs – les performances mensuelles correspondantes sont adaptées rétroactivement.

Ratios rendement/risque

Les performances indiquées ne sont pas corrigées du risque. Leurs variations sont calculées sur les 36 derniers mois en tant qu'écart-types. Le ratio de Sharpe indique le rapport entre le rendement excédentaire (différence entre la performance du portefeuille et le taux d'intérêt sans risque) et le risque encouru, c.-à-d. l'écart-type.

Contact

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

UBS SA
Media Relations
Tél. +41-44-234 85 00
mediarelations@ubs.com

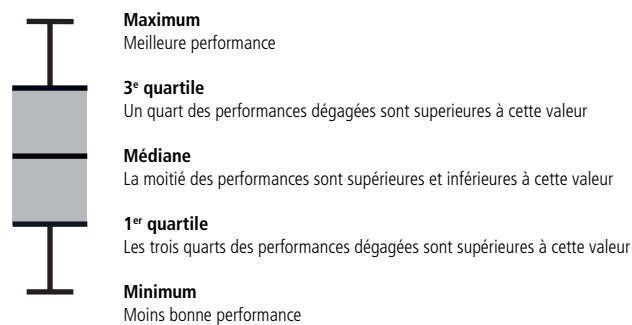
L'éditrice du présent document est la société de droit suisse UBS SA. La diffusion du présent rapport n'est autorisée qu'aux conditions prévues par le droit applicable. Ce document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques, d'une situation financière particulière ou de besoins spéciaux d'un destinataire particulier. Son objectif est purement informatif et il ne constitue ni une incitation ni une invitation à soumettre une offre, à conclure un contrat, à acheter ou à vendre des titres ou des instruments financiers apparentés. Il se peut que les produits ou titres décrits dans le présent document soient inadaptés ou interdits à la vente dans diverses juridictions ou pour certains groupes d'investisseurs.

Les informations rassemblées et les avis émis dans ce document reposent sur des données dignes de confiance et des sources fiables. Ces informations et avis ne prétendent toutefois pas être exacts, ni être exhaustifs en ce qui concerne les indications relatives aux titres, marchés et évolutions dont il est question. Les performances (simulées ou réelles) passées des divers investissements n'offrent aucune garantie quant aux évolutions futures.

Les informations et les avis indiqués sont uniquement applicables au moment de l'élaboration du document et peuvent être modifiés sans préavis. Tout instrument de

Analyse des marges de fluctuation

Les performances réalisées par les caisses de pension sont classées et présentées comme suit par ordre d'importance:



placement et prestation financière comporte des risques. La liquidation de certains placements peut être problématique. Certains placements peuvent être sujets à des dépréciations soudaines et massives et le jour du dénouement, la somme revenant à l'investisseur peut être inférieure à celle que celui-ci a investie. Si la monnaie d'un instrument de placement ou d'une prestation financière est autre que celle du pays de domicile, le prix, la valeur et/ou le rendement peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations de change. Les variations de taux de change peuvent avoir un impact négatif sur le prix, la valeur ou le rendement d'un placement.

Tant UBS SA que les autres membres du Groupe UBS sont autorisés à prendre des positions d'achat et de vente sur les titres et les autres instruments financiers mentionnés dans le présent document.

Toute reproduction, distribution ou réédition du présent document, quel qu'en soit l'objectif, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite d'UBS SA.

Edition du 11 août 2010
© UBS 2010. Tous droits réservés.